



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stéphane MEUNIER
Délégué Territorial Adjoint



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : SARRET Ambroise
Mél : a.sarret@inao.gouv.fr

A l'attention de monsieur André PERRILLAT AMEDE
Maire
21 route du Chinaillon
74450 LE GRAND-BORNAND

V/Réf :

N/Réf : SM/AS-25-347

**Objet : Modification n°2 du PLU
Commune du Grand-Bornand**

Mâcon, le 29 juillet 2025

Monsieur Le Maire,

Par courrier daté du 27 juin 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n°2 du PLU de la commune du Grand-Bornand.

La commune du Grand-Bornand est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Reblochon ou Reblochon de Savoie", "Abondance" et "Chevrotin".

Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Emmental de Savoie", "Raclette de Savoie", "Gruyère", "Tomme de Savoie", "Pommes et Poires de Savoie" ainsi qu'à celle des Indications Géographiques (IG) de boisson spiritueuse "Génépi des Alpes".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le projet de modification n°2 du PLU a pour objet l'évolution des règlements graphique (STECAL, emplacement réservé, ...) et écrit (panneaux photovoltaïques, traitement des façades et toitures, ...).

Après étude du dossier, l'INAO ne s'oppose pas à ce projet, dans la mesure où celui-ci a une incidence limitée sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
Le Délégué Territorial Adjoint,
Stéphane MEUNIER

Copie : DDT 74

INAO - Délégation territoriale Centre-Est – Mâcon
Tél : 03 85 21 96 50
37 boulevard Henri Dunant – CS 80140 71040 MACON Cedex